

Réf: Dossier N° : 56336

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MERVEILLES PLUS »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX près de la SIB Lot 512
Ilot 53, 28 BP 747 ABIDJAN 28**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 31 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MERVEILLES PLUS » .

Objet: Les activités de pressing (lavage et nettoyage de vêtements et d'articles divers); l'évènementiel ; toutes prestations de services ; Et plus généralement, la prise de la participation de la Société dans toutes entreprises ou sociétés Ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Trente Mille (30.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX près de la SIB Lot 512
Ilot 53, 28 BP 747 ABIDJAN 28**

GERANT: Madame ATTEMENE AHOU CLARISSE EPSE AKABROU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28456 du 02/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25989 du 02/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

